

REGLEMENT DU JEU « FACOM, LA PASSION TRICOLORE 2022 »

Article 1 : Société organisatrice

FACOM Stanley Black & Decker France - S.A.S. au capital de 234 759 168 EUR - RCS Lyon B 954 507 521 - 62 Chemin de la Bruyère - 69574 DARDILLY - N° TVA : FR28954507521, ci-après dénommée la « Société Organisatrice » organise du 03 octobre 2022 au 31 décembre 2022 minuit (heure de Paris), un jeu dont les modalités sont décrites dans le règlement ci-dessous.

Article 2 : Présentation

Ce jeu se déroulera sur le site de la FACOMMUNAUTE <https://www.facommunaute.fr/>

Il sera procédé au tirage au sort de 15 gagnants.

Ce tirage au sort sera effectué semaine 2 de l'année 2023 parmi les participants qui auront bien voulu s'inscrire sur le site web de la Facommunauté (<https://www.facommunaute.fr/actus/jeu-concours-bleu-blanc-rouge-2022/>) et qui pourront justifier de l'achat d'un produit de la sélection ci-dessous :

Référence	Gencod	Désignation
AT.J8PB	3662424094699	Jeu de 8 tournevis PROTWIST
ATD.J5TVEPB	3662424099441	Jeu de 5 tournevis PROTWIST slim isolés 1000V
601PB	3148519885224	Monture de scie à métaux + 2 lames OFFERTES
CPE.A422PF	3662424172182	Jeu de 4 pinces série CPE
505APB	3662424020933	Pince-étau grande capacité
SP.JET6NM3A22PF	3662424172175	Servante JET6NM3A 6 tiroirs noire édition spéciale
JET.6NM3ACM22PF	3662424172212	Servante JET6NM3A 6 tiroirs noire édition spéciale + composition 6 modules mousse + barre de son OFFERTE
R2NANO22PF	3662424172168	Coffret NANO cliquet + douilles 1/4" 6 pans + Couteau OPINEL OFFERT
SL.DBOX1PB	3148519047806	Coffret DBOX cliquet étanche + douilles 1/2" 6 pans 21 PCS
KL.500PB	3148519445718	Coffret 3/4" 6 pans
467B.JP12PB	3662424068393	Jeu de 12 clés mixtes à cliquet en étui pocket 7 à 19 mm
779.FRT3PB	3662424156717	Lampe Frontale "Touchless" rechargeable
285.J10PF	3662424102103	Composition extracteurs de goujons

Ce jeu s'adresse aux utilisateurs professionnels (personnes majeures), résidant en France Métropolitaine (Corse comprise, et hors DOM-TOM), ayant fait l'achat d'un produit FACOM de la liste ci-dessus sur la période, à l'exclusion des collaborateurs FACOM Stanley Black & Decker France et distributeurs professionnels et de leur famille. Une preuve d'achat entre le 03 octobre et le 31 décembre 2022 (facture, ticket de caisse) sera demandée aux personnes tirées au sort et devra être présentée dans un délai de 10 jours.

Dans le cas où, parmi les personnes tirées au sort en semaine 2 de l'année 2023, la preuve d'achat n'aura pas été adressée dans les 10 jours, FACOM Stanley Black & Decker France prévoit de tirer à titre subsidiaire 15 autres gagnants, à qui seront attribués par ordre de tirage, les lots disponibles à condition qu'ils justifient aussi de leurs preuves d'achat.

Les lots seront adressés dans un délai de 5 semaines après validation des preuves d'achat. L'acheminement des lots, bien que réalisé au mieux de l'intérêt des gagnants, s'effectue au risque et périls des destinataires. Les éventuelles réclamations doivent être formulées par les destinataires

directement auprès de FACOM Stanley Black & Decker France dans un délai de 3 jours à la date de réception du lot, et par lettre recommandée avec AR (FACOM Stanley Black & Decker France – Jeu « FACOM, la passion tricolore 2022 » - MKOP France - 6/8 rue Gustave Eiffel - BP99 - 91423 Morangis Cedex).

Ce jeu est annoncé sur les PLV promotionnelles FACOM, ainsi que sur les brochures « Rouge Métallique » distribuées dans les points de vente des distributeurs professionnels participants. Une communication dans ce sens est également prévue sur les sites de la marque (Facomunaut.fr, Facom.fr), ses Réseaux Sociaux et via Newsletter.

Article 3 : Participation

Pour participer à ce jeu, il faut impérativement :

1/ se rendre chez un Distributeur professionnel revendeur de la marque Facom (physique ou non) en France métropolitaine (Corse comprise, et hors DOM-TOM) entre le 03 octobre et le 31 décembre 2022 ;
2/ acheter au minimum 1 (un) produit de la sélection présentée en article 2 ;
3/ s'inscrire sur le site de la FACOMMUNAUTE (<https://www.facomunaut.fr/actus/jeu-concours-bleu-blanc-rouge-2022/>), s'inscrire au tirage au sort et conserver les preuves d'achat (facture ou ticket de caisse) qui seront exigées en cas de gain.

Article 4 : Gains

Les lots à gagner sont :

- Lot 1: 1 (un) Téléviseur SAMSUNG NEO QLED 4K UHD Série 8, d'une valeur de 1099,00 € TTC.
- Lot 2 : 1 (une) Console Microsoft Xbox Series S Blanc, d'une valeur de 299,99 € TTC.
- Lot 3 : 1 (une) Montre GARMIN Forerunner 245 Music, noire, d'une valeur de 249,99 € TTC.
- Lots 4 à 15 : 12 (douze) Ballons de Football Adidas Réplica Coupe du Monde 2022, d'une valeur de 35,00 € TTC.

Ces lots ne sont ni transmissibles, ni échangeables contre un autre objet ou contre une quelconque valeur monétaire.

Les gagnants seront les personnes majeures qui auront participé au tirage au sort cité dans l'article 3, pouvant justifier de leur preuve d'achat.

Article 5 : Acceptation

Toute participation à ce jeu implique l'acceptation pure et simple du règlement complet.

Article 6 : Contestation/Réclamation

Tous les cas non prévus par le règlement ainsi que l'arbitrage pour toutes les contestations relatives à l'interprétation et ou à l'application du présent règlement seront tranchés par la société organisatrice dont les décisions seront définitives et sans appel. Toute contestation ou réclamation relative à ce jeu sera prise en considération dans un délai de un (1) mois à compter de la date d'échéance du jeu. Passé ce délai, il ne sera pas donné suite.

Toute contestation sur ce Jeu doit se faire par écrit à l'adresse suivante : FACOM, 6 / 8 rue Gustave Eiffel – BP 99 – 'Jeu Bleu Blanc Rouge 2022 - MKOP France - 91423 Morangis Cedex. Aucune contestation ne sera acceptée un mois après la clôture du jeu.

Article 7 : Annulation/Modification

La société organisatrice FACOM Stanley Black & Decker France se réserve le droit, si les circonstances l'exigeaient, d'annuler, de reporter, de prolonger ou d'écourter le présent jeu ou d'en modifier les conditions sans que sa responsabilité puisse se trouver engagée vis-à-vis des participants.

La société organisatrice ne sera pas responsable de l'annulation du jeu pour cause de force majeure.

En cas de non-respect du règlement, le gagnant sera déchu de ses droits et le lot ne sera pas remis en jeux.

Tout changement fera l'objet d'information préalable par tous moyens appropriés. Des additifs et modifications de règlement peuvent alors éventuellement être publiés pendant le jeu, ils seront déposés chez l'huissier et considérés comme des annexes au présent règlement.

Article 8 : Limite de responsabilité

La Société Organisatrice ne saurait être tenue responsable de tout dysfonctionnement du réseau « Internet » ou du mauvais acheminement du courrier ou de tout autre problème qui ne lui serait pas imputable empêchant le bon déroulement du Jeu notamment dû à des actes de malveillance extérieurs. La connexion de toute personne au site et la participation au Jeu se fait sous son entière responsabilité. Il appartient donc à tout participant de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et/ou logiciels stockés sur son équipement informatique contre toute atteinte due à des actes de malveillance extérieurs, et notamment les virus, et de tout autre aléa lié aux services postaux.

Les participants acceptent que les données contenues dans les systèmes d'information de la Société Organisatrice aient force probante jusqu'à preuve du contraire, quant aux éléments de connexion et aux informations résultant d'un traitement informatique relatif au Jeu.

La Société Organisatrice ne saurait davantage être tenue pour responsable au cas où un ou plusieurs participants ne pourraient se connecter au site du Jeu du fait de tout défaut technique ou de tout problème affectant le bon déroulement du Jeu dans des conditions indépendantes de la volonté de la Société Organisatrice, tel qu'un problème lié notamment à l'encombrement du réseau.

Les modalités du Jeu de même que les dotations offertes aux gagnants ne peuvent donner lieu à aucune contestation d'aucune sorte.

Dans tous les cas, si le bon déroulement administratif et/ou technique du Jeu est perturbé par un virus, bug informatique, intervention humaine non autorisée ou toute autre cause échappant à la Société Organisatrice, celle-ci se réserve le droit d'interrompre le Jeu.

La Société Organisatrice décline toute responsabilité pour tous les incidents et/ou accidents qui pourraient survenir pendant la durée de jouissance de la dotation attribuée et/ou du fait de son utilisation.

Article 9 : Droit applicable/Différend

Le fait de participer à l'Opération entraîne l'acceptation pure et simple du présent règlement.

En cas de divergence d'interprétation des articles composant le présent règlement, la Société Organisatrice s'efforcera de régler le différend à l'amiable. Il sera notamment possible de recourir à une procédure de médiation conventionnelle, ou à tout autre mode alternatif de règlement des différends.

Le présent règlement est soumis à la loi française. Toutes difficultés d'interprétation du présent règlement et tout cas litigieux seront tranchés en dernier ressort par les tribunaux compétents au regard des lois françaises.

Article 10 - Données Personnelles

Les données collectées sont indispensables à ce traitement et sont destinées aux services marketing de Stanley Black & Decker France. Nous conservons vos données pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'opération. Conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée ainsi que le règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 sur l'informatique et les libertés, vous disposez, d'un droit d'accès, d'interrogation, de rectification, d'effacement sur les informations qui vous concernent, d'un droit d'opposition à la prospection ou pour motif légitime, et d'un droit de définir des directives relatives au sort de vos données à caractère personnel après votre mort en vous adressant à : Stanley Black & Decker France SAS, 62 chemin de la Bruyère, CS 60105, 69574 Dardilly accompagné de la copie d'un titre d'identité portant votre signature. Stanley Black & Decker – RCS Lyon B 954 507 521.

Article 11 : Dépôt de règlement

Le présent règlement est déposé à la SAS ACJIR G.C NICOLAS- X SIBENALER- M BECK - 25, rue Hoche - 91263 Juvisy sur Orge Cedex et disponible gratuitement sur demande écrite auprès de FACOM, 6 / 8 rue Gustave Eiffel - BP99 – Jeu « FACOM, la passion tricolore 2022 » - MKOP France - 91423 Morangis Cedex. Remboursement du timbre postal au tarif lent en vigueur sur demande écrite à FACOM accompagnée d'un RIB ou d'un RIP. Une seule demande par foyer. Le règlement du jeu est également disponible sur le site <https://www.facomunautefr>.

Extrait du règlement :

FACOM organise un jeu « FACOM, la passion tricolore 2022 » dans les points de vente (physiques ou non) des distributeurs professionnels revendeurs de la marque FACOM participant à l'opération du 03 octobre 2022 au 31 décembre 2022 minuit. Ce jeu est annoncé par des PLV promotionnelles distribuées dans les points de ventes, sur les brochures promotionnelles et sur les supports digitaux de la marque. Ce jeu s'adresse aux utilisateurs professionnels (personnes majeures), résidant en France métropolitaine, y compris la Corse (hors DOM-TOM), ayant accès aux points de vente (physiques ou non) des distributeurs professionnels participants à l'opération, à l'exclusion des collaborateurs FACOM et distributeurs professionnels et de leur famille. Pour participer, il convient d'acheter au minimum un produit parmi les références suivantes : AT.J8PB, ATD.J5TVEPB, 601PB, CPE.A422PF, 505APB, SP.JET6NM3A22PF, JET.6NM3ACM22PF, R2NANO22PF, SL.DBOX1PB, KL.500PB, 467B.JP12PB, 779.FRT3PB, 285.J10PF, de se connecter sur le site de la FACOMMUNAUTE (<https://www.facommunaute.fr/actus/jeu-concours-bleu-blanc-rouge-2022/>) et de s'inscrire au tirage au sort. Les lots à gagner, pour l'ensemble des points de ventes, sont : 1 Téléviseur SAMSUNG NEO QLED 4K UHD Série 8, d'une valeur unitaire de 1099,00 € TTC, 1 Console Microsoft Xbox Series S Blanc, d'une valeur unitaire de 299,99 € TTC, 1 Montre GARMIN Forerunner 245 Music, noire, d'une valeur unitaire de 249,99 € TTC, 12 Ballons de Football Adidas Réplica Coupe du Monde 2022, d'une valeur unitaire de 35,00 € TTC. Les lots seront expédiés à la suite du tirage au sort prévu en semaine 2 de l'année 2023, aux gagnants pouvant justifier de leur preuve d'achat. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 6 janvier 1978 et au « Règlement Européen des Données Personnelles » rentré en application à compter du 25 mai 2018, toute personne remplissant une demande de participation bénéficie d'un droit d'accès, de rectification et de suppression portant sur les données personnelles collectées par la Société organisatrice. Ces droits pourront être exercés sur simple demande écrite en contactant la Société Organisatrice à l'adresse : FACOM, 6 / 8 rue Gustave Eiffel - BP99 – Jeu « FACOM, la passion tricolore 2022 » - MKOP France - 91423 Morangis Cedex. Le règlement complet est déposé à la SAS ACJIR G.C NICOLAS- X SIBENALER- M BECK - 25, rue Hoche - 91263 Juvisy sur Orge Cedex et disponible gratuitement sur demande écrite à FACOM, 6/8 rue Gustave Eiffel - BP99 - MKOP France - 91423 Morangis Cedex. Remboursement du timbre postal au tarif lent en vigueur sur demande écrite adressée à l'adresse ci-dessus. Une seule demande par foyer (même nom, prénom, même adresse). Il est également disponible sur le site <https://www.facommunaute.fr>.